



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : 17/07/13 Dossier complet le : 17/07/13 N° d'acceptation : F04113P0072

1. Intitulé du projet
Demande d'autorisation de défrichement dans le cadre d'une demande
d'autorisation d'ouverture d'une carrière à Hériménil (54)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique
Nom : THIRIET Prénom : PHILIPPE

2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale : Société Louis Thiriet
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : THIRIET Philippe
Directeur Général Délégué

RCS / SIRET : A1612181010112171101011141 Forme juridique : SA

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
S1° Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation	Projet soumis à la procédure de "cas par cas" a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 4.1

4.1 Nature du projet
Défrichement de surfaces boisées dans le cadre d'une ouverture de carrière à Hériménil (54).

4.2 Objectif du projet
Exploitation de carrière.

4.3 Destinée sommairement le projet

4.3.1 dans la phase de réalisation
Défrichement lors des travaux, sur une surface d'environ (5ha) et géré par J'ONF.

4.3.2 dans la phase d'exploitation

Cf. plan de zonage des travaux de défrichement (annexe).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe aux données d'autorisation.

Autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.4.3 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale sollicitée en défrichement	31ha 15a 53ca

4.4. Localisation du projet

Adresse

Projet de carrière
Bois des Fiechaut
Hériménil (54)
cf plan de situation
annexé

Coordonnées géographiques

Long. Lat.

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ

Long. Lat.

Point d'arrivée

Long. Lat.

Communes traversées :

Hériménil (54)

4.7 L'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet est inscrit dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Carrière (autorisation)

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Occupation des sols concernés par le projet : surfaces boisées.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (envisage des documents d'urbanisme existants, réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?) Oui Non

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR4100192 - à 4,5 km au Nord.
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1. Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
 (Veuillez compléter le tableau suivant)

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Implictera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact = perte d'habitat = diminution de la biodiversité 1- Impact direct, temporaire, moyen et négatif en phase de feuillettement. 2- Impact direct, permanent, faible et positif en phase de réaménagement.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déficience d'espaces naturels 1- Impact direct, temporaire et fort en phase de feuillettement. 2- Impact direct, permanent, faible et positif en phase de réaménagement.

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de tronçonneuses et d'engins / outils pouvant générer une gêne sonore aux abords immédiats du projet. Aucun impact sonore pour les habitants d'Herminet.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Diminution des espaces boisés</p> <p>1- Impact direct, négatif, temporaire, moyen à fort en phase de frichement.</p> <p>2- Direct, négatif, moyen à faible après réaménagement.</p> <p>3- Indirect, 10 ans après réaménagement.</p> <p>Impact sur : la perception visuelle du site</p> <ul style="list-style-type: none"> - permanents - permanents saisonniers de bois de chauffage - classés. <p>1- Impact négatif, moyen et temporaire en phase de frichement.</p> <p>2- Impact moyen, négatif, temporaire après réaménagement.</p> <p>3- Indirect, 10 ans après réaménagement.</p>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<p>4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, décrivez-les : _____</p>				

4.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez les effets :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être l'objet ? Appliquez le cas échéant.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Indiquez ci-dessous le contenu de ces annexes en indiquant les autres parties du présent formulaire d'évaluation ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet

Phasage des défrichements

Carte avec les parcelles concernées (cadastre).
Parcelles forestières concernées par le projet.
Mandat

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

fait à

Herimenil

le

2 07 13

Signature



L. THIRIET & CIE

54300 HERIMENIL

Siret: 762 800 977 00014

APE 0812 Z

